

# **INCENDIE RUE DE NEMOURS A PARIS I UNE INSTRUCTION EN FIN DE COURSE**

mercredi 27 janvier 2021, par [Thémis](#)



Le mardi 26 janvier, la FENVAC assistait en qualité de partie civile à une réunion d'informations organisée par la juge d'instruction en charge des investigations autour de cet incendie, survenu dans un quartier du 11ème arrondissement de Paris.

Cet incendie, survenu au petit matin de la fête de la Musique, touchant plusieurs bâtiments, avait coûté la vie à trois personnes et blessé une trentaine d'autres. C'est grâce aux échafaudages installés sur les immeubles en raison de travaux que de nombreux occupants avaient pu s'extraire de leur appartement par les échafaudages.

Alors que la détermination des causes de cet incendie était la préoccupation première des parties civiles, les investigations semblent jusqu'à présent ne pas avoir permis d'en déterminer la cause, ni le caractère intentionnel ou accidentel.

En l'état, la FENVAC craint que l'instruction ne s'oriente vers un non-lieu. Une telle décision, qui aboutirait à la non-identification définitive de responsables, priverait les victimes d'un procès, en plus d'une incapacité irrévocable pour elles de connaître les causes de ce dramatique incendie.

Toutefois dans l'attente de la décision définitive de la justice sur les suites de cette affaire, la FENVAC restera engagée aux côtés des victimes qui font face à de nombreuses difficultés en termes de relogement notamment.